SEJOUR RESIDENCE DU LAC D'ORIENT à MESNIL-SAINT-PÈRE



Le séjour à la résidence du lac d'Orient à Mesnil-Saint-Père approche à grands pas.

Pour rappel, le départ est organisé le **dimanche 5 mai.** Pour le départ en car, **rassemblement à 7h00** sur le parking du terrain de football de Nalinnes, rue des Monts.

Autant que possible, tâchez de vous arranger pour ne pas laisser votre voiture sur le parking.

Les cyclistes qui le souhaitent peuvent charger leur vélo dans le car dans la limite de l'espace disponible.

Les personnes qui voyagent en voiture ont **rendez-vous à 11h30** au centre d'hébergement. Pour trouver la localisation exacte de la Résidence du Lac D'Orient, suivez **ce lien.**

Pour les personnes qui logent à l'<u>Alba Hôtel Lac d'Orient</u>, la localisation est très proche du centre. L'entrée du parking de l'hôtel est visible sur <u>ce lien</u>. Ne soyez pas inquiets en voyant l'image satellite sur Google Map. Les travaux sont bien terminés et le site est complètement aménagé.

Le retour du car est prévu le mardi 7 mai 2024. Vers 20h, au centre sportif.

Au programme de ce séjour :

- Dimanche après midi : activité sportive à 14h.
- Lundi matin : activité sportive à 9h. Précise.
- Lundi après midi : Visite d'une cave et dégustation ou activité libre. Un terrain de pétanque est disponible.
- Mardi matin : activité sportive à 9h. Précise.
- Mardi après midi : Visite de Troyes et retour.

Les repas seront pris au centre d'hébergement à savoir la Résidence du Lac D'Orient.

Les personnes qui logent à l'hôtel prendront le petit déjeuner à l'hôtel et rejoindront le groupe au centre pour les activités de la journée et les repas de midi et du soir.

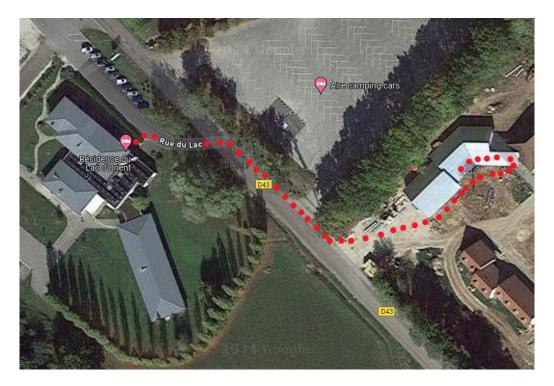
Les horaires de repas du centre sont les suivants :

petit déjeuner : de 7h30 à 8h30
déjeuner : 12h30 à 13h30
dîner : 19h00 à 20h00

Le centre d'hébergement ne dispose pas de licence pour proposer des boissons alcoolisées. En plus de l'apéritif de bienvenue offert par le club, le comité organisera une vente de cubis de vins pour les repas

de midi et du soir. Nous aurons accès aux chambres froides du centre donc il sera possible de conserver les boissons au frais si nécessaire.

Pour ce qui concerne les moments de convivialité et d'échanges qu'on appelle aussi apéritifs, le comité vous propose de profiter du bar de l'hôtel voisin situé à 150 mètres.



Vous pourrez profiter de la carte du bar mais l'hôtel n'a pas de caisse organisée pour des clients extérieurs donc nous vous demandons de payer les consommations directement à la personne du club présente qui vous remettra un ticket boisson à rentrer au bar. Le bar sera à votre disposition de 11h30 à 12h30 et de 18h à 19h30.

Pour les consommations privées au centre, le soir par exemple, nous demandons à chacun de prévoir ses munitions et de quoi les utiliser. L'accès aux chambres froides restera possible pour stocker vos boissons dans un sac à votre nom.

Le règlement intérieur du centre stipule les points suivants :

- Aucun animal sauf chien guide n'est autorisé dans l'établissement.
- Il est interdit de fumer dans les espaces communs ainsi que dans les chambres : des
- espaces dédiés sont à votre disposition.
- Les serviettes ne sont pas incluses dans les chambres : pensez à les apporter.
- Il n'est pas autorisé de jouer au ballon etc dans les communs de l'établissement :-).

En cas de question ou de situation imprévue, n'hésitez pas à contacter Adrien Pontin +32 478 56 68 68 pour les questions d'organisation sur place ou moi même Régis Ega +32 484/42.71.34 pour toute autre question.